

Chaque fois que les policiers et notre institution seront attaqués, bafoués et déshonorés publiquement par des individus ou par des groupes d'individus, ALLIANCE Police Nationale saisira notre ministre, garant de la probité et de l'honneur des hommes et des femmes de la Police Nationale.



Le site «Indymédia» qui a publié des photos de collègues en les exposant, ainsi que leur famille, à de probables représailles de la part des voyous, fait l'objet à notre demande, d'une plainte du Ministère de l'Intérieur et une enquête préliminaire a été dilligentée... (Voir la réponse du Ministre au dos)



ALLIANCE a également adressé un courrier au Ministre de l'Intérieur pour que les propos injurieux tenus par un «humoriste», le 23 janvier 2011 sur Canal Plus, à l'égard de nos collègues des brigades de nuit, fassent l'objet d'une réponse pénale contre l'auteur et le diffuseur.

Parce que les hommes et les femmes qui se dévouent au service de la collectivité, méritent le plus grand respect et la plus haute considération de l'Etat et de leurs concitoyens!

LE DROIT AU RESPECT!

ALLIANCE, LE Syndicat!



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Le Ministre

Paris, le 2 1 JAN. 2011

Lu

Monsieur le Secrétaire général,

Dès le 21 décembre 2010, vous avez attiré mon attention sur les propos tenus sur le site internet Indymédia, portant incontestablement atteinte à l'honneur de la police nationale et constituant une provocation non équivoque à commettre des violences volontaires sur les fonctionnaires de police, j'ai déposé plainte auprès du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris.

Une enquête préliminaire a depuis été ouverte sur les faits dénoncés et qualifiés de diffamation envers une administration publique et de provocation à la commission d'atteintes volontaires à la vie et à l'intégrité de la personne. L'enquête a été confiée à la direction de la police judiciaire de Paris.

Sachez que je ne laisserai personne menacer impunément les fonctionnaires de police et que je n'hésiterai pas à déposer plainte auprès de l'autorité judiciaire, chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Brice HORTEFEUX

Monsieur Jean-Claude DELAGE Secrétaire général du syndicat ALLIANCE Police Nationale

43, rue Greneta 75002 PARIS